Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : SOMEWHERE TO SHEET HEBERGEMENT

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 882 777 618

Représentée par :

Nom : RAGUIDEAU Prénom : Anne

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

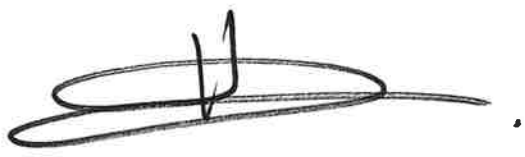
☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature



S A S S T M H

Société par Actions Simplifiée au Capital de 100 000 €

Siège social : 1 rue Jacques Brel - BP 70 395 - 44819 ST HERBLAIN CEDEX 01
RCS NANTES 882 777 618

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27/06/2025

Le 27/06/2025 à 14h45

Les associés de la société STMH, société par actions simplifiée au capital de 100 000 €, divisé en 100 000 actions de 1 € de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par les membres de l'Assemblée lors de leur entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Anne RAGUIDEAU, en sa qualité de président de la société SAS SOFIRA, elle-même présidente de la société STMH.

Est appelé comme scrutateur l'associé présent, représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction : Madame Anne RAGUIDEAU Représentante de la SAS SOFIRA.

Le bureau ainsi composé se complète en désignant comme secrétaire Monsieur Olivier DARDE, président de la SAS DARDE HOLDING, associé de la Société.

Mr Florian JAULIN, représentant le cabinet Groupe Y Boullier, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre remise en main propre, est présent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, soussignés, permet de constater que les associés, présents et représentés, possèdent ensemble les 100 000 actions composant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la liste des associés et la feuille de présence ;
- les copies des convocations adressées à tous les associés ;
- la copie de la convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les comptes annuels, le bilan et l'inventaire de l'exercice clos le 31/12/2024;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 duCode de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions présentées au vote de l'Assemblée;

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport spécial du Président ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Lecture du rapport sur Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat ;
- Etat des mandats des Commissaires aux Comptes ;
- Pouvoirs à conférer ;
- Questions diverses.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président ainsi que des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels OU du rapport du président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Ces lectures terminées, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

.../...

TROISIÈME RÉSOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le un déficit net comptable d'un montant de - 72 720 € de la façon suivante :

- Report à nouveau : - 72 720 €

Le report à nouveau s'élèverait à : - 282 261 €

Déclaration visée à l'article 243 bis du Code Général des Impôts

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu de distributions de dividendes au cours des précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ooOoo

Certifié Conforme

LE PRÉSIDENT
La société **SAS SOFIRA**

Représentée par Madame Anne RAGUIDEAU



Bilan actif

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	4 000	4 000		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	4 000	4 000		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	24 050	4 333	19 716	20 258
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	24 050	4 333	19 716	20 258
	Immobilisations financières(2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	3 589 326		3 589 326	3 589 326
		Créances rattachées à des participations	3 630 066		3 630 066	2 543 446
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	3 214		3 214	3 029
		TOTAL	7 222 607		7 222 607	6 135 802
Total de l'actif immobilisé			7 250 657	8 333	7 242 323	6 156 060
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances(3)	Clients et comptes rattachés	91 282		91 282	64 988
		Autres créances	20 772		20 772	23 748
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	112 054		112 054	88 736
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	87 478		87 478	22 596
		TOTAL	87 478		87 478	22 596
Charges constatées d'avance			159		159	107
Total de l'actif circulant			199 691		199 691	111 440
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			7 450 349	8 333	7 442 015	6 267 501

Renvois :
(1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières 3 214
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Edité à partir de Loop V5.31.0

	Passif	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-209 541	-102 715
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-72 719	-106 825
	Situation nette avant répartition	**-182 261**	**-109 541**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	77 994	54 031
	Total	**-104 266**	**-55 509**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 049 207	1 246 494
	Emprunts et dettes financières divers (3)	6 385 265	4 989 709
	Total	**7 434 473**	**6 236 203**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 494	71 626
	Dettes fiscales et sociales	15 313	14 060
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		1 120
	Instruments de trésorerie		
	Total	**111 808**	**86 807**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**7 546 282**	**6 323 010**
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**7 442 015**	**6 267 501**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	7 236 066	1 048 928
	à moins d'un an	310 215	5 274 082
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.31.0

SAS Somewhere to Meet - Hebergement

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2024

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice....2
1.1. Evénements principaux....2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables....2
2. Informations relatives au bilan....3
2.1. Actif....3
2.1.1. Immobilisations incorporelles....3
2.1.2. Immobilisations corporelles....3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice....3
2.1.3. Immobilisations financières....4
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations....5
2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations....5
2.1.4. Produits à recevoir....6
2.1.5. Créances....7
2.2. Passif....8
2.2.1. Capitaux propres....8
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres....8
2.2.1.2. Capital....8
2.2.2. Provisions pour risques et charges....9
2.2.3. Dettes financières et autres dettes....10
2.2.4. Charges à payer....11
3. Informations relatives au compte de résultat....12
4. Impôt sur les bénéfices....12
4.1. Intégration fiscale....12
5. Autres informations....13
5.1. Engagements hors bilan....13

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Notre société continue à abonder en trésorerie ses filiales dans le cadre de leur développement.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1.Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	2 587	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	1 185 076	-	98 456
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	185	-	-

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital / Rés. et report avant affect.	Quote-part % / Dividendes	Valeurs comptables des titres détenus Brute / Nette	CA Hors taxes / Résultats	Prêts/avances non remboursés / Cautions
SAS First Hotel	7622 / - 134 016	100 / 0	3 437 011 / 3 437 011	2 801 872 / 9 352	1 051 / 300 000
	Observation :				
SAS Morgat	10 000 / - 363 845	100 / 0	10 000 / 10 000	1 413 345 / - 259 154	1 194 412 / 300 000
	Observation :				
SAS Champs d'Avaux	10 000 / - 481 949	100 / 0	10 000 / 10 000	2 007 713 / - 317 281	923 842 / 0
	Observation :				
SAS Abbaye du Tronchet	10 000 / - 609 068	100 / 0	10 000 / 10 000	1 278 347 / - 593 224	1 503 833
	Observation :				
SAS ODC	10 000	25 / 0	2 500 / 2 500		6 928
	Observation :				

Les titres sont valorisés à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition relatifs aux titres figurent également en immobilisations financières. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur d'utilité. Au 31 décembre 2024, aucune provision pour dépréciation n'est pratiquée.

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	54 874
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	966
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	55 840

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		3 630 066	-	3 630 066
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		3 214	3 214	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		91 283	91 283	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	1 260	1 260	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	18 546	18 546	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		966	966	-
Charges constatées d'avance			159	159	-
		TOTAL	3 745 495	115 428	3 630 066

2.2.Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	100 000	-	-	100 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-102 716	-	106 826	-209 541
Résultat	-106 826	34 106	-	-72 720
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	54 032	23 963	-	77 995
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-55 510	58 069	106 826	-104 266

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 100 000 actions de 1 euro de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	279	279	-	-
- A + d'1 à l'origine	1 048 929	197 143	851 786	-
Emprunts et dettes financières Divers	985	985	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	96 495	96 495	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	15 314	15 314	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	6 384 280	-	-	6 384 280
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	7 546 282	310 216	851 786	6 384 280

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	985
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	279
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	39 118
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	40 382

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue : - Biens - Services	- 228 711	- -	- 228 711
Chiffre d'affaires net	228 711	-	228 711

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-50 017	-23 963
Impôts :	Au taux de	-	-
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	-50 017	-23 963

4.1. Intégration fiscale

La société SOMEWHERE TO MEET HEBERGEMENT a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er Janvier 2023, en intégrant les filiales détenues directement à plus de 95% :

- FIRST HOTEL

- MORGAT –

- D'AVAUX

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'imposition des sociétés intégrées est identique à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.

5. Autres informations

5.1. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	600 000	600 000
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	540 000	630 000